

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

MISES À DISPOSITION

CAPN du 26 septembre 2019

Etablissement d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions	
Centre hospitalier de Draguignan et l'EHPAD SSIAD Bouen Seren de Bargemon	<i>en qualité de directrice par intérim</i>	Caroline	CHASSIN	CHU de Nice	Du 19/08/2019 au 06/10/2019 à hauteur de 40% de sa quotité de travail	
Centre hospitalier Sud Ile-de-France à Melun	<i>en qualité de chargée de la fonction « achats » du groupement hospitalier de territoire « Sud 77 »</i>	Séverine	VOLET	CH du Sud Seine-et-Marne à Fontainebleau et aux EHPAD de Beaumont-du-Gâtinais et de Samoisi-sur-Seine	1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 ans à/c du 01/01/2019 à hauteur de 5% de sa quotité de travail (Régularisation)	
Inspection générale des affaires sociales (IGAS) du Ministère des solidarités et de la santé	<i>en qualité d'inspecteur général</i>	François	MAURY	CH de Roubaix	Renouvellement. 1 an à/c du 03/09/2019 à temps plein	
Ministère des solidarités et de la santé	<i>en qualité de chargée de mission télésanté au sein de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)</i>	Louise	PIHOUEE	CH de Gonesse	3 ans à/c du 15/09/2019 à temps plein	
Ministère des solidarités et de la santé, à la direction générale de l'offre de soins	<i>en qualité de chef de bureau « exercice, déontologie et développement professionnel continu »</i>	Guy	BOUDET	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	Renouvellement. Du 01/01/2019 au 31/12/2020 à hauteur de 95% de sa quotité de travail	
Centre hospitalier de Châlons-en-Champagne	<i>qualité de directrice adjointe</i>	Françoise	DE TOMMASO	CHU de Reims	Renouvellement. Du 16/04/2019 au 15/04/2020 à temps plein	
Agence régionale de santé d'Ile-de-France	<i>en qualité de directrice du projet « santé mentale</i>	Laure	WALLON	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	Du 01/06/2019 au 31/07/2019 à hauteur de 50% de sa quotité de travail et du 01/08/2019 au 31/05/2021 à temps plein	
Assistance publique-Hôpitaux de Marseille	<i>en qualité de directeur de la filière gériatrique</i>	Jean-Claude	PICAL	Centre gérontologique départemental de Marseille	Renouvellement. - Du 01/09/2016 au 31/08/2017 à hauteur de 40% de sa quotité de travail (régularisation) - Du 01/09/2018 au 31/07/2019 à hauteur de 30% de sa quotité de travail	
Assistance publique-Hôpitaux de Marseille	<i>en qualité de directeur référent du pôle gériatrique et urgences</i>	Jean-Claude	PICAL	Centre gérontologique départemental de Marseille	- Du 01/08/2019 au 31/12/2019 à hauteur de 30% de sa quotité de travail	
Ministère des solidarités et de la santé, à la direction générale de l'offre de soins	<i>en qualité de chargée de mission.</i>	Frédérique	COLLOMBET-MIGEON	CH de Rambouillet	Renouvellement. 3 ans à/c du 01/01/2017 (régularisation) à hauteur de 80% de sa quotité de travail	
Ministère des solidarités et de la santé	<i>en qualité de chef de projet financements innovants des parcours de soins au sein de la sous-direction du financement du système de soins de la direction de la sécurité sociale.</i>	Yann	LHOMME	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	3 ans à/c du 01/10/2019 à hauteur de 95% de sa quotité de travail	
		<p align="center">Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</p>			<p align="right">commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital ; commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital CAPN du 26 septembre 2019</p>	

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE DES DIRECTEURS D'HÔPITAL

MISES A DISPOSITION ET DISPONIBILITÉS

MISES À DISPOSITION

CAPN du 26 septembre 2019

Etablissement d'accueil - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions	
Établissement public de santé mentale de Lille Métropole	<i>en qualité de chargée de la fonction « achats » du groupement hospitalier de territoire « Psychiatrie Nord Pas-de-Calais »</i>	Pauline	FLORI	EPSM Val de Lys à Saint-Venant	3 ans à/c du 29/07/2019 à hauteur de 20% de sa quotité de travail	
Institut des maladies génétiques, Fondation « Imagine »	<i>en qualité de déléguée générale</i>	Laure	BOQUET	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	Renouvellement. 3 ans à/c du 01/10/2019 à temps plein	
Groupe hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil	<i>en qualité de directeur de la stratégie et des achats du groupement hospitalier du territoire « GHT 93 Est »</i>	Nils	AVANTURIER	CHI de Montreuil-sous-Bois	Du 01/01/2018 au 31/08/2018 à hauteur de 60% de sa quotité de travail (régularisation)	
Centre hospitalier universitaire de Rennes	<i>en qualité de directeur adjoint chargé de la fonction « achats » du groupement hospitalier de territoire « Haute Bretagne »</i>	Yvan	LE BARON	CH de Vitré et de la Guerche de Bretagne	3 ans à/c du 01/01/2019 à hauteur de 0.1% de sa quotité de travail au titre du CH de Vitré et à hauteur de 0.1% de sa quotité de travail au titre du CH de la Guerche de Bretagne (régularisation)	
Ministère des solidarités et de la santé auprès de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)	<i>en qualité de chargée de mission « maladie rare »</i>	Julie	LAIGRE	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	3 ans à/c du 29/04/2019 à hauteur de 95% de sa quotité de travail	
Ministère des solidarités et de la santé auprès de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS)	<i>en qualité de chargée de mission « Instances FPH »</i>	Iris	PASSY	Assistance publique-Hôpitaux de Paris	3 ans à/c du 04/11/2019 à temps plein	
Centre hospitalier « Coeur de Corrèze » de Tulle	<i>en qualité de directeur adjoint chargé des services économiques, logistiques et travaux</i>	Stéphane	BERTHELEMOT	CH « Jean-Marie Dauzier » à Cornil	6 mois à/c du 01/10/2019 à hauteur de 80% de sa quotité de travail	
Établissement public départemental des Deux-Monts à Montlieu-la-Garde	<i>en qualité de directeur adjoint des services, économiques, techniques et logistiques</i>	Dominique	FLEURET	CH de Jonzac et de Boscarnant	Du 01/03/2019 au 30/06/2019 inclus à hauteur de 10% de sa quotité de travail	
		<p align="center"><i>Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers, fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir</i></p>				<p align="right">commission administrative paritaire nationale des directeurs d'hôpital ; mises à disposition CAPN du 26 septembre 2019</p>